



| | |
|--|---|
| COMMUNE DE SARCENAS 1250 Route De Palaquit 38700 SARCENAS TEL : 04-76-27-65-20 | Arrêté Portant extension de la numérotation de voiries |
|--|---|

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N° 8-2024

EXTENSION DE LA NUMEROTATION DE VOIRIES

Le Maire de la commune du SARCENAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-28 ;

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mai 2017 décidant de donner, une dénomination officielle aux voies publiques de la commune de Sarcenas

ARRETE

ARTICLE 1 :

Compte tenu de la numérotation métrique retenue sur la voirie de la commune de Sarcenas, sont arrêtées les nouvelles numérotations suivantes :

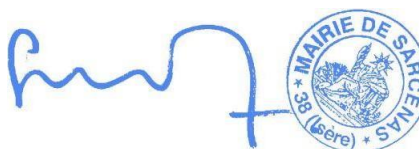
- Le numéro 259 route de Gervais est attribué à la parcelle cadastrée section A n°134 et correspond au chemin d'accès de la parcelle sur laquelle une grange est construite.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet, au Cadastre et notifié aux intéressés. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté, affiché le 4 novembre 2024.

Fait en Mairie de Sarcenas le 4 novembre 2024

Le Maire,
Sylvain DULOUTRE





Envoyé en préfecture le 04/11/2024

Reçu en préfecture le 04/11/2024

Publié le

ID : 038-213804727-20241104-AR8-AI

